

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Compte rendu de la réunion du 26 octobre 2005**

**Rapporteur : Monsieur Pierre-Henri ILHES**

#### **Présents :**

- Monsieur Patrick BASTIDE / Association Le Relais
- Monsieur Daniel GROS / CGPME de l'Aude
- Monsieur Yanis EFTHIMIOPOULOS / CDC Piémont d'Alaric
- Monsieur Pierre-Henri ILHES / Mairie de La Redorte
- Monsieur Bernard MARTIN / Association Les Amis des Capucins
- Madame Maryse LOURMIERE / Chambre des Métiers
- Monsieur Jean Luc PULL / Chambre d'Agriculture
- Monsieur Henry GARINO / Conseiller régional
- Monsieur Stéphan MARTY / Mairie d'Ilhes Cabardès
- Monsieur Olivier UFARTE / Association AVEC
- Monsieur Jean LASCORZ / Mairie de MONTCLAR
- Monsieur J. BOUTET / Mairie de Trausse Minervois
- Madame Monique de Lagrange / CDC Haut Minervois
- Monsieur LANOY / CCI

#### **Excusés :**

- Monsieur Eric PECHADRE / SOPREPARC
- Monsieur MARTY / Mairie de Villegly
- Madame Mélanie HEMERY / O.T. de Montolieu
- Monsieur Jean François MENARD / CCI

#### **OBJECTIFS DE LA REUNION :**

« Définir les projets pour le volet financier 2006 du Contrat Pays »

#### **RESULTATS OBTENUS :**

##### 1<sup>er</sup> point :

A la suite de la réunion du 13 septembre 2005 sur l'élaboration du questionnaire SERVIR à destination de la région Languedoc-Roussillon, portant sur la mise en place d'un schéma régional de développement économique, la commission a pris connaissance de la lettre de Monsieur le Président du Conseil Régional Georges FRÊCHE la remerciant de sa participation aux travaux.

A ce sujet, Monsieur GARINO, Vice-Président du Conseil Régional, a participé à la présentation officielle du diagnostic SERVIR le 30 septembre dernier et souhaitait nous faire part de ses craintes de voir sortir dans les rapports de ce schéma régional une conclusion favorisant l'émergence d'actions de développement à destination des zones urbaines ou grandes agglomérations et moins en faveur des zones rurales.

Maryse LOURMIERE, technicienne de la Chambre des Métiers, confirme le ressenti de Monsieur GARINO : la priorité semble axer sur les zones citadines et côtières.

La commission souhaite qu'un courrier soit adressé au conseil régional afin d'insister sur la nécessité de prendre en compte le développement économique des zones rurales, au travers notamment des zones d'activité, premiers vecteurs d'implantation d'entreprises.

Monsieur GARINO s'engage à adresser très rapidement au Pays Carcassonnais le dossier de la présentation officielle du 30 septembre 2005.

## 2<sup>ème</sup> Point :

Pierre-Henri ILHES demande aux membres de la commission de déterminer les deux ou trois priorités pour le volet financier 2006 du contrat Pays.

Un rappel a été fait sur les actions validées et financées en 2005/2006 :

- SLOT
- ZA Villeneuve Minervois
- ZA Intercommunal CDC Cabardès au Minervois
- Chantier de jeunes bénévoles pour la valorisation du site de Saissac.
- Etude sur la création d'un Pôle Bijoutier sur Salsigne.

Monsieur MARTIN signale que le Pôle Bijoutier de Salsigne est tributaire de l'étude de faisabilité du sol menée par le Conseil Général et dont le bilan intermédiaire était fixé à la mi-octobre.

Par conséquent, il sera difficile de présenter une Fiche Action sur ce site avant fin décembre 2005.

Cela repousse ce projet et pose quelques interrogations :

**1)** Si la réalisation d'une action est prévue en 2005 et que pour X raisons, cela ne peut se faire, qu'en est-il des subventions ? Sont-elles maintenues, reportées ou annulées ?

2)

Monsieur LANOY, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne, précise que le droit commun prévoit un délai de 2 ans.

Cependant, il serait prudent de poser la question concernant le Pôle Bijoutier :

- Faut-il représenter le projet ?
- Quel est le risque de perte de subvention ?

De plus, d'autres projets sur le site de Salsigne ont été présentés ou sont sur le point de l'être. Néanmoins, la lenteur avec laquelle l'étude du site est menée hypothèque le maintien de ces projets. Monsieur GROS insiste sur le fait que les

porteurs de projets ne peuvent à présent plus attendre et qu'il faut les fixer sur leurs possibilités d'action.

- Les porteurs de projet ne risquent-ils pas de se lasser à force d'attendre ?

Le résultat de l'étude de faisabilité menée par le Conseil Général semble déterminant pour avancer.

La commission souhaite interpellier le Conseil Général afin d'accélérer le rendu de l'étude.

### 3<sup>ème</sup> Point :

Monsieur GROS rappelle l'importance de développer les projets industriels et en particulier, le projet « DIESTER », projet non seulement financé par l'Etat mais aussi à la recherche de territoires pouvant accueillir des usines (usines actuelles à Lacq et à Sète) et dont un des financeurs est un acteur de notre Région : la Société DYNEFF.

Pourquoi ne pas contacter Monsieur LECEA, PDG de l'entreprise DYNEFF pour lui faire part d'une proposition ?

La commission souhaite remonter cette information au Conseil Général.

### 4<sup>ème</sup> Point :

Monsieur UFARTE, Gérant d'une société d'informatique et nouvel habitant Audois, demande si une promotion touristique existe (rappel de l'étude SLOT qui va se dérouler sur 2006 et qui gèle à ce jour beaucoup de projets touristiques ou économiques tant son résultat est primordial) et ce qu'il en est en matière de promotion des entreprises ?

Un débat animé s'ensuit et entraîne le diagnostic suivant :

- Besoin de répertorier les terrains vacants afin d'y accueillir les investisseurs
- Besoin d'équipements (ZA, routes...)
- Détermination de la disponibilité et de la qualification de la main d'œuvre locale.
- Nécessité de bien connaître son territoire pour le vendre.

Comme cela a été dit à plusieurs reprises lors des commissions précédentes, il est absolument important de mettre en place une structure capable de recenser les possibilités d'implantation d'entreprises, d'artisans, de commerces, de terrains vacants et disponibles ainsi que l'ensemble des atouts du territoire du Pays Carcassonnais. Si les collectivités territoriales ou les chambres consulaires ne l'organisent pas, pourquoi pas ne pas charger le Pays Carcassonnais de mettre en place cette structure ?

Monsieur GROS et Monsieur MARTY nous font part du salon EUREA, salon de promotion économique des territoires Européens auprès des investisseurs internationaux : ce document est remis au Pays carcassonnais qui en fera part à son Président Jean Claude PEREZ et à la CCI.

## 5<sup>ème</sup> point

Monsieur Julien BOUTET rappelle le projet de zone d'activités sur le territoire de la communauté de communes du Haut-Minervois, entre les communes de Rieux-Minervois et de Peyriac-Minervois. Ce projet s'inscrit dans une action globale d'aménagement avec la mise en place d'infrastructures sportives et culturelles. Actuellement cette ZA est à l'étude et devrait pouvoir voir le jour en 2006.

Monsieur Pierre-Henri ILHES, rappelle les domaines d'intervention de financement de la Région, notamment sur les ZA. Il insiste sur la nécessité d'étude préalable pour valider l'intérêt territorial économique.

A 19h40, Pierre-Henri ILHES remercie l'ensemble des participants de leur présence et pour le travail qui a été accompli durant ces échanges et clos la réunion.